



Mon garagiste me confisque ma voiture

Par **nounoudutarn**, le **28/06/2012** à **09:35**

Bonjour,

voici 2 mois j ai fait réparer ma voiture pour une courroie d alternateur et mis 4 pneus neufs .Tout ceci ma été facturé 650 eurosmais je n ai aucune factureconcerant les pneus. 1 mois plus tard, je tombe en panne sèche donc j ai du faire appel a sos dépannage qui ont vu la courroie de distribution qui été en mauvaise état. La voiture est donc repartie chez mon garagiste, mais commej ai de gros soucis financier je lui avait dit que je paierai les 1ere factue en 2 fois. j ai donc payé la moitié, mais ala seconde panne il m annonce qu il y a pour 1000 euros de réparation. Impossible pour moi de faire face a une telle somme! Donc j ai voulu récupérer ma voiture mais ce dernier me dit qu il me la confisquait jusqu a ce que je solde la facture. A t il le droit de faire ceci et de me laisser sans moyen de locomotion avec mes enfants et en pleine campagne?

Par **amajuris**, le **28/06/2012** à **11:39**

bjr,

oui votre garage peut garder votre véhicule tant que vous n'avez pas réglé la facture, il utilise son droit de rétention.

cdt